



UNITE – TRAVAIL – PROGRES

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DE DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL
CANTON TROA NORD



Photo : Participation communautaire au lancement officiel du processus PDL de Troa Nord

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON TROA NORD

Période 2022- 2026

Elaboré par la population du canton Troa Nord

Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et

L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

(SAN 11^{ème} FED)

Septembre 2022

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : car

Session de validation du PDL du canton de Troa Nord

En date de 14/ 11 /2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Dépar s'est tenue le 14/ 11 /2022.

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la ses présidée par le Secrétaire Général du Département

Pour les services techniques : nom et fonction

1. ABAKAR ABDOULAYE ISSARA, IDENP C Z
2. BRAHIM HASSAN TIDEI, CS ANADER
3. AHMAI DOUTOUM SARAF chef de zone

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Abderaman Abdel Karim
2. Mansour Abdoulaye
3. Abbo Ayoub Idriss

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CC Troa-Nord) représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Adam Abdallah
2. Ahmat Mahamat
3. Mahmoud Ousmane
4. Fatime Tom Sabour

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après e derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en mat de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic locale par les populations et les différentes structures qui ont pris pa d'élaboration du PDL du canton Troa Nord

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale c cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du car est : Satisfaisant

Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, validé sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Lima le 14/ 11 /2022

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance)


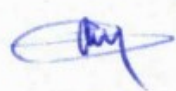







Nom et prénom,	fonction	Sig
- Moustou Abdoulaye	Président	
- Abdouraman Abdelkarim	Vice	
- Brahim Hassan Tidie	Rapporteur	
- Ahmat Dountoum Sraf	membre	
- Abakar Abdoulaye	Intaka membre	
- Bacharene Ali Adouma	membre	
- Habib Ahmat	membre	
- Ahmat Mahamat Bacha	membre	
- Dtekinkeul		

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures	Erreur ! Signet non défini.
Liste des Abréviations	v
Introduction	1
I. Généralités sur le canton	4
1.1. Milieu physique	4
1.1.1. Localisation géographique.....	4
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	4
1.1.2.1. Relief	4
1.1.2.2. Climat	4
1.1.2.3. Hydrographie	5
1.1.3. Les ressources naturelles.....	5
1.1.3.1. Sols.....	5
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	6
1.1.3.3. Faune	7
1.2 Milieu humain	8
1.2.1. Historique du canton.....	8
1.2.2. Caractéristiques démographiques	8
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	9
1.2.4. Organisations modernes.....	11
1.2.4. Organisations modernes.....	Erreur ! Signet non défini.
1.2.5. Les intervenants	12
1.2.6. Les infrastructures	12
1.3. Activités économiques	1
1.3.1. Agriculture	1
1.3.2. Élevage	1
1.3.3. Pêche	3
1.3.4 Commerce.....	3
1.3.5 Artisanat	3
1.3.6 Autres activités	3
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	4
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	4
2.1.1 Résultats du diagnostic	4
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	5
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	6
2.2.1 Résultats du diagnostic	6

2.2.2 Les axes prioritaires de développement	7
2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...) ..	8
2.3.1 Résultats du diagnostic	8
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	9
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement	10
2.4.1 Résultats du diagnostic	10
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	11
2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	12
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	12
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	13
2.6. Affaires sociales-Genre	14
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	14
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	15
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	16
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	16
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	17
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines	18
IV. Projets de développement sur la durée du plan	19
4.1. Agriculture, Elevage.....	19
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	20
4.3. Economie.....	20
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement.....	21
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	22
4.6. Affaires sociales-Genre.....	22
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité	23
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions	Erreur ! Signet non défini.
5.2 Stratégie de communication	Erreur ! Signet non défini.
7.3 Stratégie de mobilisation des ressources.....	Erreur ! Signet non défini.
5.4 Stratégie de suivi et évaluation	Erreur ! Signet non défini.
5.3 Planning annuel de travail	28
Conclusion	33
Annexes	34

LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
ATPDI	Association Tchadienne pour la Promotion du Développement Intégré
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CEG	Collège d'Enseignement Général
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CRS	Conservation et Restauration des Sols
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense de Restauration des sols
FED	Fonds Européens de Développement
FOBDAL	Fédération des Organisation de Base pour Développement Al-Takhadoum
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PDL	Plan de Développement Local
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SAN	Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

INTRODUCTION

Le Tchad, situé géographiquement au cœur du continent africain est peuplé de 11 175 425 habitants (RGPH, 2009). Mais cette population serait estimée environ 16.000.000 de nos jours dans une superficie de 1 284 000 km². Le “pays de TOUMAI” a commencé depuis l'avènement de la démocratie en 1990 à s'inscrire dans un processus de décentralisation, système qui permet aux populations de s'administrer librement dans le cadre d'un Etat unitaire.

Après la conférence nationale souveraine de 1993, s'est créée une émergence dans la prise de décisions des communautés à adapter une planification de développement local qui répond conformément aux exigences des communautés. Cette logique permet aussi aux partenaires au développement de venir en appui à l'Etat tchadien afin de mieux cerner les maux que subissent les populations à savoir : l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la déscolarisation des jeunes, les diverses maladies, la pauvreté accrue, le manque des opportunités de développer les affaires ainsi que de résoudre divers conflits au sein des communautés etc., en vue de développer une stratégie de résilience pour le bien être de la population du Tchad.

Malgré cette émergence, le pays est confronté à des problèmes majeurs. Notamment des problèmes liés à la mauvaise gouvernance en aggravant la misère de la population.

Aujourd'hui, il faut proposer des solutions à la base qui sont réalistes et réalisables dans les différents domaines : sécurité alimentaire (agriculture et élevage) ; santé et nutrition, éducation, jeunesse et sport ; environnement et gestion des ressources naturelles, affaires sociales et genres, économie et infrastructures, gouvernance locale, paix et sécurité.

L'Union européenne dans le cadre d'une coopération bilatérale avec son partenaire le Tchad, offre l'opportunité d'appui financier à l'élaboration des plans de développement dans le province de Wadi Fira, le département de Dar Tama, dans la sous-préfecture de Guéréda Rural. Le Canton Troa Nord bénéficie de même privilège que les autres 20 cantons du Département. Il est appuyé par le Programme Sécurité Alimentaire et Nutrition (SAN) financement de 11^{ème} FED, dans le cadre du Projet PASAP-WaFO, pour disposer son Plan de Développement Local (PDL). Troa Nord, fait partie des 20 cantons du Sultanat de Dar- Tama.

Ces cantons sont concernés par ce Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et à la Planification locale dans les Provinces de Wadi-Fira et du Ouaddaï (PASAP- WaFO), s'est engagée à accompagner, à appuyer le canton Troa Nord, par le biais de l'Antenne du consortium BCI/AL TAKHADOUM, dans son processus de l'élaboration de son PDL.

Le document PDL sera une référence pour la population du canton en question, les organisations non gouvernementales et celles de développement intervenant dans le canton. Les partenaires peuvent consulter le PDL du canton d'autant plus qu'il détient les lignes directrices de l'ensemble des actions et activités pour le développement harmonieux et rationnel du canton.

Le processus d'élaboration du PDL doit être en conformité avec le canevas du guide harmonisé d'élaboration d'un plan de développement local. Il s'agit au préalable de respecter les étapes et les différentes phases, de structurer les acteurs locaux, les animer à assurer pour adhésion massive et participative de la population enfin d'assortir une planification cohérente et pérenne prenant en compte toutes les attentes de la communauté à la base.

Méthodologie d'élaboration du PDL de Troa Nord :

PHASE 1 : PREPARATION

La phase de préparation à commencer avec des rencontres de prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles les leaders et autres personnes ressources du canton. Cette démarche est entreprise par l'équipe du consortium BCI/AL- TAKHADOUM.

Après, les prises de contact, une campagne d'information, de sensibilisation, d'animation de proximité à travers chaque village du canton pour ainsi susciter l'adhésion massive de la population du canton et leur participation dans les différents processus d'élaboration du PDL de leur canton. Cette activité a eu lieu le 22 février 2022.

Les données relatives à l'étude du milieu dans le canton : les potentialités, les atouts, les forces, faiblesses et les menaces ont été collectées par les agents.

L'équipe a eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs de villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton, ainsi qu'à la formation des grappes de villages.

Il faut aussi retenir que durant cette campagne, les dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées et les lieux où doivent se dérouler ces assises sont connus.

LANCEMENT OFFICIEL DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PDL :

L'Assemblée Générale de Lancement officiel du processus d'élaboration du PDL du canton Troa Nord s'est déroulée, le **03/03/2022** à Forou chef-lieu du canton. Cette AG a permis d'expliquer de long en large le processus d'élaboration du PDL et les tenants et aboutissants de cette approche, ainsi que l'adhésion massive de la communauté à cette démarche.

Plusieurs structures ont été constituées et mises en place pour conduire et suivre le processus dans son évolution. Ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV) dans les grappes des villages, l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux(AL) choisis à l'unanimité par les participants.

Il faut aussi noter que lors de ces Assises les fiches ont été distribuées aux différents chefs de villages : fiches des données démographiques, fiches de diagnostic par domaine ; fiches des infrastructures existantes. Toutes les fiches, une fois bien exploitées, permettront de mieux appréhender les AG de diagnostic participatif au niveau grappe des villages et aussi au niveau du DPC.

PHASE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF CANTONAL ;

En liminaire au DPC, les diagnostics sont planifiés au niveau des trois grappes des villages du canton Troa Nord. Respectivement à :

UDGV de Tobba le 07/03/2022. Ce diagnostic a vu la participation massive des participants de cette grappe des villages.

UDGV de Waya- waya, l'atelier a eu lieu le 08/03/2022. C'est une des grandes grappes du canton. Une centaine personnes a pris part à cet atelier.

UDGV de Forou le 09/03/2022.

Le Diagnostic participatif dans la grappe de Forou a enregistré la présence d'une grande participation des participants.

Ces diagnostics faits au niveau des grappes de villages ont permis de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble, des solutions durables.

L'Assemblée Générale de Diagnostic Participatif Cantonal a été tenue le **17/03/ 2022** à Troa centre. Les délégués thématiques par grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AGC a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations ont été données par les techniciens sur les solutions aux problèmes, les potentialités, les atouts identifiés et localisés.

PHASE 3 : PLANIFICATION LOCALE :

La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé le 22 mars à Troa centre afin de retenir les orientations évidentes retenues, susceptibles pour développement de la localité.

PRIORISATION ET FORMULATION

Un atelier cantonal de formulation des projets en vue de cerner et mieux appréhender les résultats des travaux des commissions thématiques et d'établir la liste des projets retenus par domaine (agriculture et élevage ; environnement et gestion des ressources naturelles ; affaires sociales et genre ; santé et nutrition, éducation et jeunesse et sports, gouvernance et paix ; économie. Cet atelier a eu lieu le 30 mars 2022 à Troa centre.

Il s'en est suivi d'un atelier de priorisation qui a été organisé le 18 mai 2022 à Troa centre, permettant de déterminer les axes prioritaires de développement du Canton. Il est à signaler que les opportunités au niveau local sont identifiées ainsi que les porteurs des projets ; les informations claires sur les opportunités qu'offrent l'Etat, les bailleurs de fonds, les projets et organismes d'appui et leurs procédures sont données. Par rapport à l'atelier de priorisation est notifié que les capacités financières de réaliser ou de mobiliser des contreparties locales des coûts totaux des projets sont disponibles.

Les projets sont programmés dans le temps et dans l'espace avec un coût global pour une durée de 4 ans du PDL. Tous ces éléments réunis ont permis à la rédaction et l'adoption de l'ébauche du PDL. Le consortium ainsi que la commission de rédaction du PDL ont rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.

En prélude de la validation départementale, l'équipe du projet a organisé avec les membres du bureau exécutif de l'ADC une AG de validation cantonale. Cette activité est déroulée le 28 septembre 2022 à Forou. Les participants se sont appesanties sur les déroulements des activités, l'historique du canton, les problèmes majeurs par domaine dans le canton. Ils ont revu les projets retenus. C'est ainsi qu'ils ont réorientés certains projets.

PHASE 4 : VALIDATION ET DIFFUSION

La validation consiste à officialiser le document du plan de développement par les autorités locales CDA et par la suite favoriser sa diffusion et sa mise en œuvre.

Pendant cette phase, le document de PDL finalisé, est soumis par le CCD au CDA du Dar Tama pour validation.

La session de validation a eu lieu le... Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé et mis en œuvre.

PHASE 5 : MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre consiste à adopter des stratégies de mobilisation des fonds pour la réalisation des microprojets retenus.

Les axes prioritaires dans le PDL doivent être exécutés conformément à la programmation et avec des sources de financement diversifiées (fonds propres, appuis extérieurs etc.).

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le canton Troa Nord est dans la Province du Wadi Fira, Département du Dar Tama et Sous-préfecture de Guéréda rural. Il est limité au Nord par le canton Matadjana, au Sud par le canton Troa Sud et à l'Est par le canton Kobé Sud et à l'Ouest par les cantons : Maraoné et Coursigué. Il est à environ 70 km de Guéréda chef-lieu du Département. Le canton compte 31 villages.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est très accidenté et caractérisé par les collines qui sont entre autres Boyo, Toua, Firdi, Ouraga, Forou, Mara, Kadout, Kouragayé, Toukouré, Troa ...

Les chaînes des collines qui entourent le canton font l'accès dans le canton est difficile.

1.1.2.2. Climat

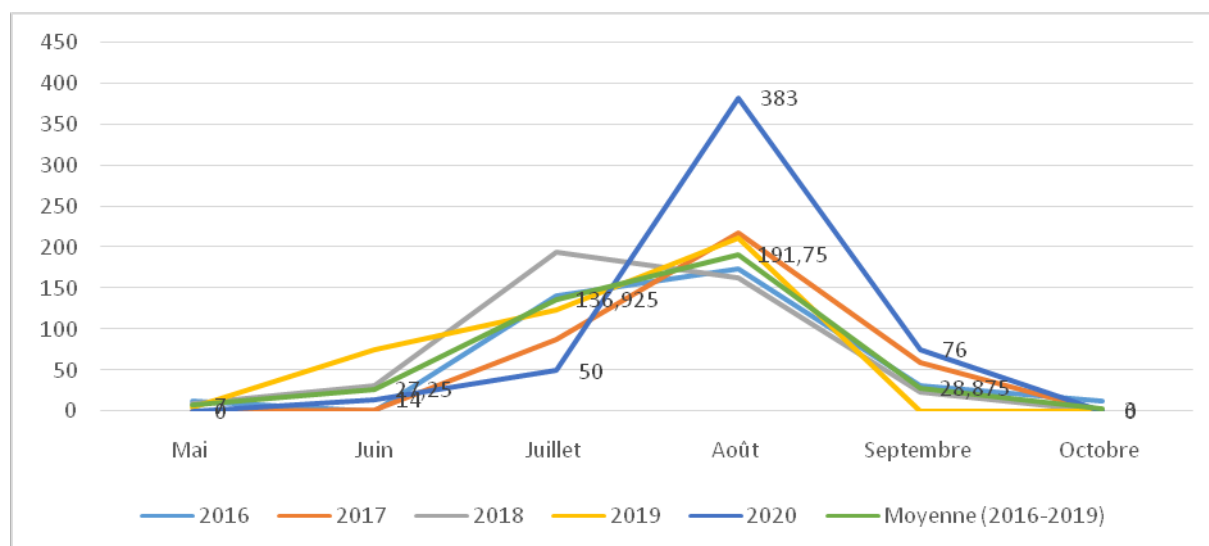
Le climat du canton Troa Nord, est du type sahélien avec deux saisons dont une saison sèche (8 mois) qui va d'octobre en juin et une saison de pluie qui va de juillet en octobre (4 mois). Le type du vent c'est l'harmattan qui souffle de novembre en avril et se lève du secteur Nord-est vers le Sud-ouest et la mousson qui est un vent de la poussière et du sable desséchant la nature. La mousson est un vent de secteur Sud- Ouest vers le Nord- Est qui souffle de mai à septembre du secteur Sud- Ouest vers Nord-est.

La température moyenne est comprise entre 7 à 27°C. Mais le mois le plus chaud est le mois de mai avec une température varie entre 27 et 37°. Les précipitations annuelles varient entre 250 mm à 550mm.

C/) La pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie. Selon les témoignages des producteurs qui s'inquiètent du changement climatique de ces dernières décennies car la pluviométrie ne favorise pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est due essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'août et de septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est

enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

Source à l'équipe d'ANADER de Guéréda.

1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique du canton est caractérisé par la présence des ouaddis dont ouaddi Botirka, Kissilba, Toua, qui coulent de l'Ouest à l'Est. Les plus petits ouaddis se déversent dans l'ouaddi Wilgite d'où il y a le barrage. Il y a d'autres ouaddis notamment les ouaddis Ouroumbo, Ngona, Forou, Boutilk, Kissilba.

La profondeur de la nappe phréatique varie par endroit. Dans certains endroits la nappe phréatique est peu profonde et d'autres profonde. Cela varie 3 à 12 m de profondeur. La plupart de la population prend l'eau de consommation à partir des puisards creusés dans les lits ou aux abords des ouaddis.

Dans ces ouaddis, il y a des potentiels énormes pour l'agriculture. C'est dans ces endroits que la population pratique l'agriculture pluviale et maraîchère. C'est dans les ouaddis que les éleveurs font des puisards pour abreuver le bétail.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Selon l'enquête réalisée dans le canton, il y a des sablonneux, limoneux et limono argileux, ferrugineux et gravillonnaires.

Les sablonneux sont peu fertiles mais c'est là d'où la population pratique les cultures suivantes : mil, arachide, sesame, sorgho. Ils couvrent une grande partie du canton.

Les sols limoneux et limono argileux sont les sols aux abords des ouadis qui constituent une bonne zone des cultures maraîchères puisqu'il sont temporairement inondés.

Les sols ferrugineux par endroit qui sert pour le paturage.

Il y a aussi les gravillonnaires où le phénomène d'érosion est vraiment accentué. Il est souhaitable que les actions de récupération des sols tels que la réalisation des diguettes, digues filtrantes et ainsi que les cordons pierreux.

Selon la population du canton, les sols sont riches mais les paysans sont confrontés plusieurs problèmes notamment le manque des matériels, des produits phytosanitaires et des intrants pour la production sans oublier les ennemis de culture. La population ne connaît pas les méthodes de lutte traditionnelle contre l'érosion.

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation du canton Troa Nord est caractérisée par la présence de la savane arborée dont il y a des arbres et arbustes diversifiés.

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouadis et des savanes clairsemées associées aux collines. Les essences forestières prédominantes sont : *Acacia Albida* (Haraze), *Acacia sénégal* (Kitir abiat), *Acacia Seyal* (Talha), *Tamarindus indica* (Ardeb), *Balanites Aegyptiaca* (Hadjilid), *Celtis integrifolia* (alla) ; *Diospyros mespiliformis* (Djokhan), *Anogeissus leocarpus* (Sahab), *Prosopis africana* (guirli), *Myragina inermis* (Angato), *Combretum glutinosum* (Habil), *Kaya senegalensis* (mouraye), *Sclerocaria bierra* (Himmet) les *Acacia mellifera* (kittir azarak) ; *Acacia albida*, *Acacia senegal*, *Acacia seyal* les *Zizyphus sp* (nabak), *Bauhinia rufescens* (Koulkoul).

Il y a des espèces herbacées tels que : *Aristida mutabilis* (Kreb kamdala) ; *Sorghum dactylofera* (absabé) ; *Panicum laetum* (kreb djigré) ; *Cissus triangularis* (siite) ; *Cenchrus biflorus* (lissek) ; *Tribulus terrestra* (askanite) etc.

Cette végétation est menacée par les actions naturelles telles que l'érosion hydrique et éolienne ainsi l'action de l'Homme (action anthropique).

Végétation exotique (importé)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres fruitiers destinés à la consommation au niveau de ménages. Ces plantes se trouvent aux alentours des habitations. Les espèces les plus utilisées sont : le *Prosopis juliflora* (pispiss), *Acacia albida* (Haraze). Autres espèces plantées par quelques familles comme arbres ombrageux, et d'autres fruitiers dans les jardins comme : *Azadirachta indica* (neem) et les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers etc...

N.B. : Cette végétation éprouve un grand problème dû au déboisement par la population qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons ou pour la vente.

Noms en arabe	Noms en Tama	Noms scientifiques
Kitir azarak	Immini	<i>Acacia mellifera</i>
Arad	Faskoun	<i>Entada africana</i>
Mikhet	Tabit	<i>Boscia senegalensis</i>
Hadjilidj	Hounout	<i>Balanites aegyptiaca</i>
Garat	Biti	<i>Acacia nilotica</i>
Haraz	Itong	<i>Acacia albida</i>
Nabak	Kaiguit	<i>Zizyphus mauritiana</i>
Korno	Kouroum	<i>Zyziphus spina-christi</i>
Kitir abiat	Téyit	<i>Acacia senegal</i>
Kouk	Ifik	<i>Acacia radiana</i>
Djimmez	Minmino	<i>Ficus gnaphalocarpa</i>
Djokhan	Erit	<i>Diospyros mespiliformis</i>
Ardep	bot	<i>Tamarindus indica</i>
Darot	Bikilé	<i>Terminalia avicinoïdes</i>
Babanous	warwar	<i>Croton zambesicus</i>
Tumtub	Tumtub	<i>Caparis didicua</i>
Koulkoul	Agoum	<i>Bauhinia rufescens</i>
Gafal	Moloul	<i>Commiphora africana</i>
Neem	Neem	<i>Azadirachta indica</i>
Himet	karat	<i>Sclerocarya birrea</i>

Khibech	Amolmol	Guiera senegalensis
Habil	Habil	Combretum glutinosum
Mordo	Amagnoug	Caparis corymbosa
achamB	Ourtoug	Grewia bicolor
Kabayna	Babakoulout	
Abougawiya	Irong	Gardenia ternifolia
Aboundourou	Wilit	Mimosa pigra
Chadartal marfayin	Hayouwa dom	
Khach khach	Ekeling keling	Cassia siberiana
kharoub	Togolong	Piliostigma reticulata
Nabak alfil	Ngoragormot	Zizphus macronata

Carte2 : carte les types de végétation dans le département de Dar Tama



1.1.3.3. Faune

Selon les anciens dignitaires du canton, au temps jadis existaient assez des ressources fauniques dans le canton. De nos jours, toute la faune a disparu. La cause c'est tout d'abord l'effet de la pression démographique, la dégradation du couvert végétal, l'avance du désert, les détonations des armes à feu et le braconnage. Notons au passage l'assèchement des eaux de surface.

Les rares gibiers qui s'y trouvent encore sont les gazelles, les lièvres, les écureuils, les varans, les fourmiliers, hyènes, chacals, singes, phacochères, les pintades, les lièvres.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Canton Troa existait depuis le 17^{ème} siècle. La population vivait auparavant dans le village Kourou. Fuyant les exactions des Toundjours, les communautés s'étaient réfugiées dans la vallée au milieu des chaînes de collines Troa à l'abri des attaques perpétrées par les envahisseurs. Le mot Troa signifie une vallée

Depuis les années 1939, selon l'arrêté colonial du 23 juillet 1958, Aguidat de Troa avec capitale Troa appartenait au Tama Sud.

L'Aguidat de Troa était dirigé par Tarak Seita Ahmat.

Le canton avait connu la famine dans les années 1950. Après cela, il y avait la sécheresse de 1984 qui avait obligé beaucoup des habitants à migrer vers le Soudan.

Comme les autres cantons du Dar Tama, le canton Troa a connu les différentes crises armées dont celle de l'Est du Tchad était affecté.

Il y avait deux grandes épidémies que le canton avait connu notamment la peste bovine (Djadari) et l'épidémie de la varicelle (Amkagnag-ngang).

La liste des chefs de canton Troa :

Le 1^{er} chef de canton fût SEITA AHMAT 10 ans de règne ;

Le 2^{ème} YAYA SEITA 30 ans de règne,

Le 3^{ème} GRYA SEITA 30 ans de règne ;

Le 4^{ème} MAKINA MAHAMAT

Le 5^{ème} ADOUM MAKINA

Après cela, Troa était divisé en deux dont Troa Nord et Troa Sud. C'est ainsi que monsieur BICHARA GRYA était nommé chef de canton de Troa Nord depuis 2014 à Nos jours. Compte tenu de son occupation son frère AHMAT GRYA qui assure les affaires courantes.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le Canton Troa Nord dénombre provisoirement 31 **villages** pour une population estimée à **20.004** habitants.

N°	Nom du Village	Nombre de Ménages	Population par sexe			Nombre des enfants à l'âge scolaire et scolarisables de 0 à 16 ans			Totaux
			H	F	T	G	F	T	
1	TROA centre	65	77	89	166	106	122	288	454
2	Doligne	46	58	77	135	92	103	195	330
3	Inguigné	105	176	189	365	169	217	386	751
4	NGONA	172	201	268	469	249	277	526	995
5	Abouné Ardebé	73	84	112	196	127	139	266	462
6	TOBA	25	33	78	111	58	63	121	174
7	GUIMA	65	72	98	170	82	97	179	349
8	Abouné I	80	110	150	260	180	210	390	650
9	Abouné II	55	67	75	142	97	107	204	346
10	GARNE	90	128	153	281	137	173	310	591
11	TOBIRE	212	299	357	656	372	413	785	1441
12	TERIDJOU	70	106	147	253	138	174	312	565
13	KETILLE	165	247	298	545	254	312	566	1111
14	ELELLE	147	214	250	464	197	235	432	896
15	OROUMBO	55	114	137	251	118	132	250	501
16	BOUKIGNE	105	211	275	486	288	312	600	1086
17	FOULA	97	175	195	370	187	214	401	771
18	SABAKHA	90	134	177	311	195	217	412	723
19	KANAWERE	30	48	54	102	81	97	178	280

20	BAROUTE BIGUI	75	88	97	185	99	105	204	389
21	SEGUERE	37	49	55	104	57	69	126	230
22	Bara	75	75	100	175	102	90	192	362
23	NOKOURBA	45	64	73	137	97	102	199	239
24	SAGOURATE	96	172	198	370	214	251	465	835
25	MAMOUR	126	182	214	396	291	312	603	999
26	FOROU	170	229	287	516	291	307	598	1114
27	TOUWA	150	181	225	406	311	339	650	1056
28	IGOT	159	193	235	428	261	326	587	1015
29	GOURAKA	70	75	98	173	112	127	239	412
30	KOURA	93	147	106	253	171	196	367	620
31	ADE	35	41	57	98	74	85	159	257
	Total	2878	4050	4924	8974	5207	5923	11190	20004

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton est organisé selon le mode traditionnel et dirigé par le chef de canton. Il a son représentant appelé « Magdoum » qui peut administrer les affaires courantes pendant son absence.

Le chef de canton est placé comme le collaborateur de l'administration qui assure le lien entre l'administration et les administrés. Il règle les conflits qui surgissent entre la population et prévenir la population sur la cohésion sociale et maintient l'unité et la fraternité entre les populations de son canton et des cantons voisins.

Il est donc une autorité administrative et morale dans sa circonscription. Les jugements se font au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous l'autorité du chef de canton ou de son représentant. Les goumiers sont des soldats qui assurent la sécurité du palais et du canton. Ils se déplacent à dos de cheval ou à moto pour mettre de l'ordre et la quiétude dans le canton. Ils sont chargés de faire et exécuter les décisions prises par le chef de canton.

Le canton est structuré en village où le type d'organisation se retrouve : contrairement aux autres cantons, les chefs de villages du canton troa Nord sont appelés des **MELIK** qui travaillent en collaboration avec le représentant et avec les appuis de ses notables. Ils sont nommés par le chef de canton à travers une décision cantonale. Il existe des personnes assurent le travail de chef de terre appelées « **WARNANG** ». Ces dernières sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton. Ils sont également proposés de prendre les aumônes en nature pour le chef de canton qui partagera aux pauvres et vulnérables du canton.

L'habitat est de type traditionnel et moderne. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais il y a des maisons construites en matériaux durables.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé « BALOUGOU TARAK » et d'une représentante des femmes appelée « IRING DOUD » (chouchié) qui est la porte-parole de toutes les femmes. On note aussi Menigou Doud qui est une représentante des jeunes filles du canton chargée de mobilisation pour les organisations sociales et autres événements.. Les trois sont nommés par le chef de canton selon plusieurs critères dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton. Ces trois organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes traditionnelles et d'autres.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELA », « BAILEM » « RIGOGA », « YAMETA » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation

du chef de canton, etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » tchadiennes, soudanaises et congolaises...

Les cérémonies religieuses se déroulent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser des grandes prières pour implorer Dieu en cas de catastrophes naturelles.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- ❖ La fête marquant la fin du mois de ramadan ;
- ❖ La fête de la tabaski ou fête de mouton ;
- ❖ La fête marquant la naissance du Prophète Mohamed ou Maouloud ;
- ❖ Térééré est la fête de feu
- ❖ Le jour de vendredi est considéré comme une fête

Ces fêtes sont des véritables occasions de réjouissance populaire et des retrouvailles familiales même les ressortissants du canton vivent ailleurs viennent pour fêter en famille. Dans la Province de Wadi Fira en général, la population pratique l'islam.

Mariage

Dans la culture Tama, le mariage se fait de manière suivante. Au commencement, le choix opéré par le jeune homme ou par la famille de l'époux. D'abord, le jeune homme peut informer à ces parents. Les parents du jeune homme peuvent envoyer émissaire auprès de la famille de la fille. Ceux-ci vont se consulter puis ils avisent au jeune époux de l'accord ou du désaccord à la famille de la fille. Si celle-ci accepte, l'émissaire revient pour informer au jeune homme puis à sa famille, précisément à son père. D'où il y a une offre de du nom « hef » concernant la viande, sucre et autres. Pour le « Salam » : 2 petits sacs de sucre, une somme de 20 000 FCFA, les tissus et 7 chèvres

C'est maintenant que la famille du garçon va amener l'offre du nom « Golotayé » c'est-à-dire une somme de cinquante mille (50.000) Francs C FA. Deux semaines après le futur époux donnera un bélier, un bouc, cinq poulets, du sucre et du thé.

Le jeune marié va donner globalement 7 bœufs pour la dot. Il donnera également une valise comprenant les objets à la fille telle que les habits, les foulards des couvertures et autres

La belle-famille du côté de la fille convoitée, se concertent pour donner une réponse en s'appuyant sur de nombreux critères tels que : les origines du jeune homme, son rang familial et social. Une fois satisfait, les retrouvailles et négociations du mariage entre deux familles va se faire. Toute la famille de la jeune fille se réunit pour fixer la dot à payer. Cette dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels les vaches, les moutons, chèvres, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel.

La famille du garçon donnera les effets suivants aux parents de la fille. Le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

C'est après cela que la date de la célébration du mariage sera prononcée. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar en arabe) est également précisée lors de la cérémonie et la « **Fatiha** » est prononcée. Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé. Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié. La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité. Ensuite une ou deux femmes viennent chercher le drap ou la natte sur lequel apparaît le sang de l'épouse. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille de mieux le connaître d'apprécier son courage, sa générosité. Cela lui permettra de les aider dans les travaux agricoles ou d'élevage. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille avec sa femme.

La coopération entre les villages voisins existe depuis longtemps. Ils sont unis par des liens familiaux (parenté, mariages). Certains villages sont d'ailleurs formés de familles dont les arrière-grands-parents sont venus des villages proches à la recherche de terres fertiles.

Remarque : Les problèmes qui se posent dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé. Ce problème a pour conséquences : l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues au non-maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo-natales, les fistules obstétricales, etc.

Notons qu'il existe aussi d'autres ethnies qui organisent les mariages de manières différentes que les Tama notamment les Goranes, Zaghawa et autres.

Les rapports des groupes sociaux :

Les rapports sociaux entre les différents groupes sont aux bons fixes. Les activités culturelles dans la zone sont constituées des cérémonies de deuil, de mariages, de circoncisions, d'invitations d'entraide « **Azouma** ». Mais on peut noter l'existence des conflits agropastoraux dans le canton qui souvent entraînent la mort d'Hommes et des blessures des humains ...

Le rôle et la place des vieux, des femmes et des jeunes.

La plupart des vieilles personnes ont souvent tendance de rester en prière dans les mosquées pour implorer Dieu à faire régner la paix et la protection de la population dans le canton. Certaines vaguent à leurs occupations agricoles ou pastorales. Ils jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages et entre les différentes communautés du canton.

Les femmes font les ménages, s'occupent de l'éducation des enfants. Elles pratiquent aussi les cultures agropastorales. Certaines parmi elles font des activités artisanales notamment : elles tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc. Dans le canton, les femmes jouent un rôle très important au sein de la communauté, mais elles subissent toutes, de nombreuses formes de souffrances (pesanteur socio-culturel, violence basée sur le genre, veuvage, divorce...). Les femmes pratiquent les activités génératrices de revenus et le petit commerce pour subvenir aux besoins de leurs ménages.

Les jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés et souvent ils partent en aventure pour chercher fortune ou apprendre le Saint Coran, notamment au Soudan, en Lybie et à l'intérieur du pays. Ceux qui sont restés dans le village ont pour principales activités de faire paître et abreuver le bétail. Ils s'occupent sous la conduite de leur chef, de la mobilisation en cas des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de villages, les « **WARNANG** » et chefs des terres restent les principaux responsables de la gestion du terroir.

1.2.4. Organisations modernes

En prélude de l'élaboration, un diagnostic organisationnel et institutionnel a été mené dans le canton. Cela a permis de rencontrer quelques groupements notamment le groupement

Dans le processus d'élaboration du PDL du canton, quelques organisations ont été créées

Notons qu'il y a quelques organisations paysannes mises en place qui sont les groupements féminins, masculins et mixtes dans le canton que l'équipe a recensé. Dont voici la liste.

Village	Nom de l'organisation	Date de création	Genre de l'OP				fiable			La vocation
				F	H	T	Oui	No n	N° folio	
Forou	Alnadja	28/02/2021	Féminin	10	00	10	X		41	Agropastorale
TROA	Chilna	15/04/2009	Mixte	06	14	20	X		037	Agropastorale
TROA	Kerim	15/04/2009	Masculin		15	15				Agropastorale
Tobiré	Intadj	12/06/2014	Mixte				X		08	Agropastorale
Kitillé	Tourkoulé	17/07/2011	Mixte	06	24	30	X		037	Agropastorale
Abouné	Wiwa	29/03/2019	Féminin	30		30				Agropastorale
Warigué	Moustakhal	2014	Mixte	20	15	35		X		Agropastorale

Pendant l'élaboration du présent PDL, l'Association du Développement du Canton (ADC) a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d'où sont désignées 4 personnes pour former le Comité Cantonal du Développement (CCD). Le CCD est chargé de piloter l'élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de liaison entre les partenaires au développement et le canton. En tenant compte de la réalité du canton notamment sa taille, la distance qui sépare d'un village à l'autre et le nombre de villages, il a été mis en place des Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV) qui est au niveau des grappes des villages qui représentent l'Organisation de Développement du Village (ODV) qui est l'organe au niveau du village qui existait auparavant. Il s'agit de trois Unions de Développement des Groupes des villages (UDGV) du canton à savoir : Tobba ; Waya waya et Forou. Dans chaque grappe des villages il y a des délégués thématiques désignés pour assurer le travail de développement par domaine respectifs à savoir : agriculture- élevage ; santé- nutrition ; environnement ; éducation et jeunes ; affaires sociales- genres ; gouvernance et paix....

Certains Organisations paysannes bénéficient d'appui des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG nationales, internationales et les partenaires au développement les appuient à créer ces différentes structures.

1.2.5. Les intervenants

1	UNHCR	Protection des réfugiés	2004
2	PAM	Assistance saisonnière	2004
3	UNICEF	Protection de l'enfance	
4	CARE INTERNATIONAL	Appui à la sante et à la nutrition	2020-2025
5	SECADEV	Appui à la mise en place de COSAN et COGES	2
6	BCI/AI-Takhadoum	Elaboration du PDL	2020-2022

1.2.6. Les infrastructures

Il existe un centre de santé à Troa centre construit en dur. Un centre communautaire à Forou Sur le plan éducatif, il existe une école construite également à Troa centre.

Dans le domaine agropastoral, il y a un barrage construit entre le Département de Dar Tama et le département de Megri à Mardiguiné du nom « **Ouroumké** ».. .

Effectif dans les écoles publiques francophones

N°	Ecole	Statut	CP 1		CP 2		CE 1		CE 2		CM 1		CM 2		Total		
			G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
1	Troa centre	Publique francophone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
2	Toua Igot	Publique francophone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
3	Aouné	Publique francophone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Totaux			00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

Effectif dans les écoles communautaires francophones

N°	Ecole	Statut	CP 1		CP 2		CE 1		CE 2		CM 1		CM 2		Total		
			G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
1	Toua	Communautaire francophone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
2	Waya Kitélé	Communautaire francophone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
3	Forou	Communautaire francophone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
4	Ngouna	Communautaire francophone	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Totaux			00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture est l'activité principale de la communauté et constitue la mamelle de l'économie du canton. La plupart des personnes dans la communauté ont travaillé dans ce secteur selon les possibilités c'est à dire certaines font les cultures pluviales et d'autres les cultures maraichères. Elles cultivent de manière traditionnelle avec les outils rudimentaires comme la houe, la hache, le dabas et avec la charrue. Les cultures pluviales se font de juin octobre et les cultures maraichères d'octobre en mai.

Les différents types de cultures pratiquées dans le canton sont :

La culture vivrière qui est dominante et la culture de rente qui est sources de revenu financier.

- La culture vivrière comprend la production des produits qui sont utilisés comme denrées alimentaires tels que : le mil, le sorgho, l'arachide, le Niébé etc. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et lesquels sont souvent exposés aux insectes et à la mauvaise gestion des récoltes par manque de structure adéquate de stockage, et une grande partie de ces récoltes est consommée au sein des ménages.
- Les cultures de rentes sont les produits tels que : le sésame, la pastèque, piment, La tomate poivron, ail, oignon, carotte, Choux, courge, la patate, etc.

Ces cultures sont destinées à la vente pour acheter des produits de première nécessité.

Dans le domaine de maraichage, le canton dispose des opportunités qui sont entre autres :

- La présence de l'ANADER et quelques ONG ;
- La présente des abords des ouaddis propulse aux activités agricoles et terres cultivables par endroits ;
- La présence des fumures organiques et des mains d'œuvres valides ;
- Présence d'une mare....

Malheureusement la population du canton ne pratique pas beaucoup le maraichage.

Mais il faut aussi signaler difficultés majeures que rencontrent les paysans sont les insuffisances des matériels/Intrants agricoles, les ennemies de cultures (oiseaux, chenille, etc.). Sans ignorer la dévastation des cultures par le bétail. Ce sont des difficultés qui sont à l'origine des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs est de taille et se solde par morts d'hommes.

Pour préconiser les solutions, il faut :

- Appuyer les agropasteurs à la gestion saine des conflits et la gestion rationnelles des terres ;
- Appuyer la restauration des sols et intensifier les productions agricoles pour mieux conserver les espaces ;
- Appuyer la formation des agriculteurs sur les itinéraires techniques agricoles ainsi l'appui en semence améliorée et adaptée....

1.3.2. Élevage

L'élevage est très développé dans le canton. C'est activité économique la plus importante du canton. Il est du type sédentaire et extensif et cela concerne l'élevage des bovins, ovins, caprins, camelins, équidés et la volaille. La plupart de la population utilise le bétail pour régler ses problèmes notamment pendant les mariages.

Le canton ne dispose pas des infrastructures pastorales qui la mare construites par les humanitaires il y a quelques années. Cette mare sert à l'abreuvement du bétail du département de Dar Tama et de Megri à « **Ouroumké** ». Elle aide le développement de l'élevage puisque les éleveurs de deux départements utilisent. Il y a également quelques maraichers qui développent leurs activités en utilisant de l'eau. Ces maraichers font leurs activités en dehors de la mare quelques centaines des mètres.



Photo : La mare d'**Ouroumké**

Il n'existe pas des couloirs de transhumance dans le canton. Les éleveurs méconnaissent la vaccination des animaux et se contentent des produits prohibés et non contrôlés sur les marchés.

Le nombre du cheptel est difficile à déterminer. Les problèmes primordiaux de l'élevage sont liés notamment l'insuffisance d'eau et le pâturage. Il y a également le problème de la santé animale. Les épizooties les plus fréquentes sont :

- ✓ le charbon bactérien,
- ✓ le charbon symptomatique,
- ✓ la fièvre aphteuse,
- ✓ la péripneumonie,
- ✓ la pasteurellose,
- ✓ dermatose phylose nodulaire ;
- ✓ la parasitose ;
- ✓ vers intestinaux ;
- ✓ charbon symptomatique ;
- ✓ pasteurellose et piétin ;
- ✓ Parasites gastro-intestinaux ;
- ✓ Clavelée....

Chez les volailles, il faut noter la maladie de New Castle, variole cutanée et choléra aviaire etc.

Pour les petits ruminants,

Il s'agit des avortements provoqués par les déchets des criquets pèlerins pendant certaines périodes.

Malheureusement, l'accès difficile aux produits vétérinaires, l'insuffisance de personnel qualifié Aussi l'indisponibilité en infrastructure pastorale à savoir les parcs de vaccination, les pharmacies vétérinaires, puits pastoraux ne permet pas de juguler les problèmes dont souffre le

secteur de l'élevage. Il y a aussi les éleveurs ne vaccinent de manière régulière le bétail pour éviter certaines maladies. Le vol du bétail est aussi comme menaces ainsi que les maladies infectieuses et parasitaires. Le canton ne dispose pas ni officine ni pharmacie vétérinaires.

1.3.3. Pêche

La pêche ne se pratique pas dans le canton puisqu'il ne dispose de fleuve ni rivière. .

1.3.4 Commerce

Dans le canton, le commerce se développe par la vente des produits agropastoraux dans les marchés hebdomadaires. Les activités de transformations des produits sont rares dans le canton.

La population utilise les deux monnaies pour les échanges dans les marchés, il y a le franc CFA et la monnaie soudanaise Pound (djineh).

Il y a cinq marchés hebdomadaires dans le canton. Il existe deux types des commerçants grossistes et détaillants ceux qui importent des marchandises du Soudan pour revendre.

La majeure difficulté des commerçants liée à l'isolement du canton pendant la saison de pluie et l'inexistence des institutions des microcrédits.

La liste des marchés hebdomadaires du canton :

Villages	Jours de marché	Grands marché	Petit marché
Waya Waya	Vendredi	X	
Tobba	Mercredi		X
Inguigné	Lundi		X
Ngona	Vendredi		X
Forou Kourka	Chaque jour		X

1.3.5 Artisanat

Les activités artisanales se pratiquent de manière traditionnelle. Elle est peu développée compte tenu de manque de formation. Il y a la vannerie, la tannerie, la cordonnerie, la forge, la poterie, le tricotage, le tressage des seckos.

1.3.6 Autres activités

Certaines activités comme les cueillettes sont pratiquées par les couches vulnérables pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Elles concernent toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs les branches et même le tronc. Ces différentes parties de l'arbre servent soit à l'alimentation ou autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. D'autres espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenu importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier, jujubes et tamarins.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible rendement agricole	Echelle cantonale	Faible pluviométrie ; Présence des ennemis des cultures ; Dévastation des champs par le bétail ; Appauvrissement des terres ; Présence de striga ; Erosion éolienne et hydrique, Faible technique agricole et insuffisance des matériels agricoles ; Problèmes de stockage...	Insécurité alimentaire ; Famine ; Conflit agropastoral Exode rural.	Existence de l'ANADER ; Existence des bras valides ; Existence des terres cultivables et abords des ouaddis fertiles ; Existences des fumures organiques...	Appui en semences améliorées et aménagement des ouvrages hydro agricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation des engrains et fumure organique et des producteurs sur la technique de stockage Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les agropasteurs ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; Sensibilisation des producteurs sur les apports en matières organiques et sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins communautaire...
Baisse de reproduction animale et laitière	Echelle cantonale	Faible couverture vaccinale ; Faible suivi de bétail ; Surpâturage ; Insuffisance des points d'eau ; Insuffisance des agents d'encadrements ; Utilisation des produits prohibés ; Vol du bétail ;	Présence des plusieurs maladies ; Amaigrissement du bétail, Faible pouvoir d'achat ;	Présence des structures de l'Etat et les ONG ; Présence de bétail ; Présence du pâturage et des auxiliaires d'élevage...	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Construction de parc de vaccination Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état. Appui à l'équipement en kits des auxiliaires d'élevage ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...) ; Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eaux Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation ; Plaidoyer a l'état pour le renforcement de sécurité Encadrement des agro-éleveurs sur la sélection des races améliorées. Appui à l'engraissement des animaux

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible rendement agricole	Existence de l'ANADER ; Existence des bras valides ; Existence des terres cultivables et abords des ouaddis fertiles ; Existences des matières organiques...	Améliorer la production tout en appuyant les exploitations agricoles à augmenter leur production en octroyant les matériels de production ainsi leurs formations ;	Appui en semences améliorées et aménagement des ouvrages hydro agricoles ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) et valorisation les acquis dans la gestion des ouvrages hydro-agricoles- ; Formation des producteurs sur technique d'utilisation engrain et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures et approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agropasteurs ; Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures ; Sensibilisation des producteurs sur les apports organiques et la formation des producteurs sur la technique de stockage
Baisse de reproduction animale et laitière	Existence du secteur de l'Elevage ; Existence des pâturages par endroits...	Faciliter l'accès aux pâturages et à l'eau et aux matériels de production pastorale tout en renforçant la capacité des éleveurs par des formations	Appui à l'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités productrices et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Construction de parc de vaccination ; Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de contrefaçon et prise de mesure par l'état et équipement des auxiliaires en kits ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux agro-éleveurs des aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ..., Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des agro-éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eaux et plaidoyer auprès de l'état pour le renforcement de sécurité Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation....

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Destruction progressive de la faune et de la flore	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> • Coup abusive des arbres ; • Erosion Hydrique et éolienne ; • Détonation des armes à feu ; • Présence des insectes ; • Incendies ; • Faible pluviométrie ; • Faible motivation de plantation des arbres : • Arnaque sur la taxe forfaitaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Désertification • Faible production agricole et animale ; • Disparation de la faune et flore sauvage ; • La Sècheresse ; • Erosion hydrique et éolienne ; • Amende arbitraire de l'agent forestier ; • Exode rural ; • Pauvreté. 	Existence de l'inspection forestière ; Existence de quelques ressources floristiques et fauniques.	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; • Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; • Création des sites de pépinières ; • Créations des sites de reboisement et mis en défens ; • Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; • Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; • Affectation des agents forestiers formés ; • Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; • Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; • Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; • Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; • Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ; • Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. • Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; • Construire des micro- barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique....

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Destruction progressive de la faune et de la flore	Existence de l'inspection forestière ; Existence de quelques ressources floristiques et fauniques.	Appuyer la population à la conservation et la gestion rationnellement des ressources naturelles du canton ; Sensibiliser la population à connaître la loi 14 tout en plantant les arbres...	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la coupe abusive des bois verts ; - Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ; - Création des sites de pépinières ; - Créations des sites de reboisement et mis en défens ; - Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ; - Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ; - Affectation des agents forestiers formés ; - Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ; - Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ; - Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ; - Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ; - Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ; - Sensibilisation de la population sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives ; - Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie. - Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ; - Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommés arabiques avant la commercialisation ; - Construire des micro- barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique.

2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenu dans les ménages	Echelle cantonale	Faible production ; Commerce moins développé ; Augmentation des besoins ménagers ; l'inexistence des structures de crédit-épargne et l'artisanat moins pratiqués...	Pauvreté accentué ; Les ménages sont vulnérables ; Chute du commerce ; Déplacement des commerçants vers d'autres cantons ;	Existence de quelques marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants...	Appui aux ménages à mieux produire ; Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Encadrement sur l'entrepreneuriat ; Formation des artisans à améliorer leur métier....
Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année	Echelle cantonale	Isolement du canton ; Enclavement du canton en saison pluvieuse ; Les pistes sont impraticables ...	Mévente et vente en perte Pourrissement des produits ; Perte des marchandises...	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes ; Existences des bras valides...	Appui à l'amélioration des voies de communication ; Aménagement des pistes ; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux en toute saison ; Appui à la promotion des commerçants ; Construction des magasins....
Absence des institutions de microcrédits	Echelle cantonale	Insécurité ; Braquages...	Pauvreté accentué ; Oisiveté ; Exode rural...	Existence de l'Etat et des commerçants...	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédits dans le Département de Dar Tama ; Appui à la population à avoir l'accès aux caisses d'épargnes et de crédits et à l'octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu dans les ménages	Existence de quelques marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants...	Améliorer les revenus des ménages à la production en initiant aux AGR tout en assurant la formation des promoteurs.	Appui aux ménages à mieux produire ; Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ; Encadrement sur l'entrepreneuriat ; Formation des artisans à améliorer leur métier....
Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année	Existence des matériaux pour l'aménagement des pistes et des bras valides...	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison tout en assurant l'aménagement des pistes.	Appui à l'amélioration des voies de communication ; Aménagement des pistes ; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux en toute saison et à l'appui à la promotion des commerçants ...
Absence des institutions de microcrédits	Existence de l'Etat et des commerçants...	Promouvoir l'installation d'une infrastructure de microcrédits ainsi que la formation des jeunes entrepreneurs.	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédit dans le département ; Appui à la population à avoir l'accès aux caisses d'épargne et de crédit Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Persistance des maladies	Echelle cantonale	Faible pratique d'hygiène et assainissement ; Fable fréquentation de centre de santé ; Surcharge des travaux ménagers ; Insuffisance de l'eau potable ; Faible diversification alimentaire ; Cherté des produits pharmaceutiques ; Faible revenus ménagers ; Changement climatique ; Automédication ; Faible vaccination des enfants de 0 à 5 ans.	Invalidité des personnes ; Mortalité infantiles et maternelle élevés ;	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant	Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Formation des comités sur l'éducation nutritionnelle ; Plaidoyer sur la réduction des prix au centre de santé et appui aux AGR ; Formation sur le changement climatique ; Lutte contre l'automédication ; Sensibilisation sur la vaccination des enfants de 0 à 5 ans et formation des relais communautaires.
Complication liée à l'accouchement	Echelle cantonale	Faible fréquentation de consultation prénatale et postnatale ; Insuffisance des matrones et des moyens de déplacement des patientes et faibles plannings familiaux ;	Taux de décès infantiles et maternels élevés	Existence du centre de santé ; Existence des matrones ;	Sensibilisation des femmes à aller à la consultation prénatale et post-natale et à la réduction des travaux ménagers des femmes ; Formation des matrones et plaidoyer pour rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation sur le planning familial ; Lutte contre les fistules et les mariages précoces et forcés
Difficultés d'accès à l'eau potable	Echelle cantonale	Consommation d'eaux non potables ; Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ; Existence des maladies diarrhéiques ; Insuffisance des produits de traitement d'eau ; Méconnaissance de système de traitement des eaux...	Taux élevés des maladies diarrhéiques et hydriques ; Décès ;	Existence du centre de santé ; Existence des nappes phréatiques	Aménagement des points d'eau ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau ; Rendre disponible les produits de traitement dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau et l'appui à la construction des latrines Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement ; Aménagement des points d'eaux potable...
La Malnutrition des enfants et des femmes	Echelle cantonale	Sevrage précoces ; Faible utilisation et diversifications des aliments ; Faible prise en charge nutritionnelle...	Taux de mortalités élevés ; Le retard des croissances des enfants et déformation	Existence des centres nutritionnels ; Présence des aliments diversifiés ;	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation de la population sur la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes...

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistance des maladies	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant	Améliorer l'accès aux soins primaires de la population du canton tout en luttant contre infections	Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Formation des comités sur l'éducation nutritionnelle ; Appui aux AGR ; Formation sur le changement climatique ; Lutte contre l'automédication ; Sensibilisation sur la vaccination des enfants de 0 à 5 ans ; Formation des relais communautaires.
Complication liée à l'accouchement	Existence du centre de santé ; Existence des matrones ;	Appuyer le centre sante avec les kits d'accouchement tout renforçant la capacité du personnel soignant	Sensibilisation sur la consultation prénatale et post-natale ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Renforcement de capacités du personnel soignant (matrones) ; Plaidoyer pour rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation sur le planning familial et lutte contre les fistules et les mariages précoces et forcé
Difficultés d'accès à l'eau potable	Existence du centre de santé ; Existence des nappes phréatiques	Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de la population	Aménagement des points d'eaux potable ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau ; Rendre disponible les produits de traitement dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau et l'appui à la construction des latrines Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement et formation sur le traitement des eaux de consommations
La Malnutrition des enfants et des femmes	Existence des centres nutritionnels ; Présence des aliments diversifiés...	Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés et la bonne pratique d'hygiène et Assainissement ; Appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation sur a la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes...

2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> Faible engagement des parents à envoyer les enfants à l'école ; Méconnaissance de l'importance de l'école par les parents ; Insuffisance des enseignants et des infrastructures scolaires et faible motivation des parents d'élèves ; Faible revenus ménagers ; Utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivi du bétail et insuffisance des matériels didactiques. 	Banditisme élevée ; Exode rural des jeunes ; Faible développement de la localité ;	Existence de l'Inspection départementale de l'Education ; Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable.	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des parents d'élèves à scolariser leurs enfants ; Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des enfants ; Appui aux affectations des enseignants ; Mobilisation des parents sur la prise en charge des enseignants communautaires ; Construction des infrastructures éducatives scolaires ; Appui aux AGR ; Lutte contre l'utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivre le bétail ; Appui en matériels didactiques.
Faible organisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE)	Dans les villages disposant des écoles	<ul style="list-style-type: none"> Faible organisation et fonctionnement des parents d'élèves ; Faible encadrement des APE ; Méconnaissances des rôles et tâches des membres des APE ; Analphabétisme des membres des APE. 	Disparition progressive des écoles ; Départ des Enseignants ; Peu d'enfants scolarisés. Insuffisances des écoles fonctionnelles.	Existence de quelques écoles	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la restructuration des APE ; Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches, Formation des membres des APE dans la gestion et organisation et Impliquer les femmes' dans les APE et/ou Création des AME ; Plaidoyer pour des visites d'échanges inter-APE...
Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> Manque des structures de loisirs ; Manque des terrains du sport.... 	Délinquance ; Exode rural...	Existences des jeunes ; Existence de l'Etat...	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la création des infrastructures socio culturelles et sportives ;

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation des enfants	Existence de l'Inspection départementale de l'Education ; Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable.	Assurer la sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école tout en affectant des enseignants ; Appuyer les parents à la prise en charge des enseignants communautaires tout en dotant des écoles avec matériels didactiques.	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des parents d'élèves à scolariser leurs enfants ; • Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des enfants ; • Appui aux affectations des enseignants ; • Mobilisation des parents sur la prise en charge des enseignants communautaires ; • Construction des infrastructures éducatives scolaires ; • Appui aux AGR et appui en matériels didactiques. • Lutte contre l'utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivre le bétail...
Faible organisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE)	Existence de quelques écoles	Sensibiliser les APE à reconnaître leur rôle et tâche tout en assurant leur formation...	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la restructuration des APE ; • Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches, • Formation des membres des APE dans la gestion et organisation et Impliquer les femmes' dans les APE et/ou Création des AME ; • Plaidoyer pour des visites d'échanges inter-APE...
Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Existences des jeunes ; Existence de l'Etat...	Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ; • Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives. • Aménager les terrains de sport dans le canton • Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Les femmes sont utilisées de manières abusives	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Délaissement des charges des ménages sur les femmes ; - Faible partage des responsabilités dans les ménages ; - Pesanteur socioculturel... 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulnérabilité des femmes ; - Vieillesse précoce des femmes ; - Précarité sanitaire des femmes... 	Existence d'Etat et des ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des hommes sur les partages des tâches dans les ménages ; - Implication des femmes dans la prise de décision ; - Appui les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...
Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux.	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de droit des enfants ; - Analphabétisme des parents ; - Faible revenus des ménages à scolariser les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Déscolarisation ; - Exode rural des jeunes 	Existence d'Etat et des ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ; - Formation des cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables sur les droits des enfants ; - Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ; - Sensibilisation sur le bien-être des enfants...
Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents méconnaissent l'enregistrement de leurs enfants à l'Etat civil ; - Les parents sont négligeant pour la déclaration des enfants ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de statut de citoyenneté ; - Méconnaissance de nombre exact de la population ; - Difficultés d'avoir les papiers administratifs... 	Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ; - Sensibilisation des parents à l'enregistrement des enfants à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons - Sensibilisation aux parents qu'avoir un acte d'état civil est un droit...

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Les femmes sont utilisées de manières abusives	Existence d'Etat et des ONG	Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des hommes sur les partages des tâches dans les ménages ; - Implication des femmes dans la prise de décision ; - Appui les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ; - Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...
Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux.	Existence d'Etat et des ONG	Faciliter les conditions de vie des enfants en les déchargeant des grands travaux et promouvoir leur scolarisation.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ; - Formation des cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables sur les droits des enfants ; - Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ; - Sensibilisation sur le bien-être des enfants...
Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,	Faciliter l'accessibilité à la déclaration des actes d'Etat civil.	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ; - Sensibilisation des parents à l'enregistrement des enfants à l'Etat civil ; - Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons ; - Sensibilisation aux parents qu'avoir un acte d'état civil est un droit...

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Persistances des Conflits agro-pastoraux	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> - Dévastation des cultures par le bétail ; - Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ; - Faible capacité à régler les conflits ; - Injustice sociale... 	<ul style="list-style-type: none"> - Non cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Bataille rangée ; - Perte économique et en vie humaine ; - Déplacement forcé de la population... 	Existence des autorités locales ; Existence des ONG...	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un bon cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ; - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Création des structures de gestion saine et de règlement des conflits ; - Sensibiliser la population pour la consolidation de la paix dans le canton ; - Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Formation des autorités sur la justice sociale, assistance juridiques et appui judiciaires ; - Appui les autorités judiciaire à rendre la justice équitable.
Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	Insuffisance de connaissance de vie associative et des textes de bases des OP ; Manque de transparence et de rendre compte dans la gestion des OP Création opportuniste des OP...	<ul style="list-style-type: none"> - Mécontentement entre les membres des OP ; - Manque de confiance des membres ; - Disfonctionnement des OP ; - Détournement ; - Vol... 	Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des responsables des OP par la formation sur la vie associative ; - Formation des membres des OP sur les textes de base des OP ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP et orientations des dirigeants des OP sur la transparence et à rendre compte ; - Formation des OP sur le montage des projets et à la recherche des financements ; - Orientations des membres des OP à créer les OP pour atteindre des objectifs et des OP opportunistes.

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistances des Conflits agro-pastoraux	Existence des autorités ; Existence des ONG...	Appuyer les agro-pastoraux un dialogue franc et à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale tout renforçant leur capacité par la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Création d' un bon cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ; - Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ; - Création des structures de gestion saine et de règlement des conflits ; - Sensibiliser la population pour la consolidation de la paix dans le canton ; - Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ; - Formation des autorités sur la justice sociale, assistance juridique et appui judiciaire ; - Appui aux autorités judiciaire à rendre la justice équitable.
Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.	Appuyer l'amélioration de capacité organisationnelle des OP par la formation sur leur rôle et tâche en tout insistant sur la bonne gestion et la transparence.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des responsables des OP par la formation sur la vie associative ; - Formation des membres des OP sur les textes de base des OP ; - Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP - Orientations des dirigeants des OP sur la transparence et à rendre compte ; - Formation des OP sur le montage des projets et à la recherche des financements ; - Orientations des membres des OP à créer les OP pour atteindre des objectifs et des OP opportunistes.

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage	Faible rendement agricole Baisse de reproduction animale et laitière	Améliorer la production tout en appuyant les exploitants par des matériels et équipements adéquats et les renforcements de capacités sur les itinéraires techniques, la lutte contre les ennemis des cultures et les ouvrages de conservation des eaux du sol (diques filtrantes, diguettes, cordons pierreux et seuils d'épandage).
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Destruction progressive de la faune et de la flore	Appuyer la population à la conservation et la gestion rationnellement des ressources naturelles du canton et sensibiliser la population à connaître la loi 14 tout en plantant les arbres...
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenu dans les ménages Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année Absence des institutions de microcrédits	Améliorer les revenus des ménages à la production en initiant aux AGR tout en assurant la formation des promoteurs. Faciliter l'écoulement des produits en toute saison par l'aménagement des pistes d'accès aux marchés. Promouvoir l'installation d'une infrastructure de microcrédits ainsi que la formation des jeunes entrepreneurs.
Santé-Eau potable-Assainissement	Persistance des maladies Complication liée à l'accouchement Difficultés d'accès à l'eau potable La Malnutrition des enfants et des femmes	Améliorer l'accès aux soins primaires de la population du canton tout en luttant contre infections. Appuyer le centre santé avec les kits d'accouchement. Renforcer les capacités du personnel soignant. Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de la population Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes.
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Faible scolarisation des enfants Faible organisation de l'Association des Parent Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école et affectation des enseignants qualifiés. Appuyer les parents à la prise en charge des enseignants communautaires tout en doter les écoles avec matériels didactiques et équipements. Former les APE sur leurs rôles et tâches. Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes, promouvoir les organisations des jeunes.
Affaires sociales-Genre	Les femmes et les enfants sont utilisés de manière abusive dans les travaux agropastoraux. Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches. Faciliter les conditions de vie des enfants en les déchargeant des grands travaux et promouvoir leur scolarisation. Faciliter l'accessibilité à la déclaration des actes d'Etat civil.
Gouvernance-Paix - Sécurité	Persistances des Conflits agro-pasteurs	Appuyer la création d'un cadre de dialogue entre les agriculteurs et éleveurs ; Sensibiliser à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale par les renforcements de capacités.

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction d'une série des seuils d'épandage	Ouaddi Ségourate, Barahir, Ngona, Guerna et Waya-waya	ADC/CCD, OSC, et OP	120 000 000	12 000 000	2022-2026
2. Réalisation des cordons pierreux, diguette, digue filtrante...	Botriké, Toua, Agournmé, Tobba, Mamour et Way-Waya	ADC/CCD, OSC, et OP	80 000 000	8 000 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui en semence pluviale et maraîchères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
5. Formation des producteurs semenciers et sur la technique de bio-pesticide	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
7. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
8. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonal	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Formation sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Aménagement des périmètres et puits maraichers	Botriké, Toua, Agourmé, Mamour, Tobba et Waya-Waya.	ADC/CCD, OSC, et OP	42 000 000	4 200 000	2022-2026
12. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
14. Formation des auxiliaires d'élevages et les équiper des kits vétérinaires	2 personnes par grappes des villages	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
15. Construction des puits pastoraux	Foula, Mamour, Seguééré et Djirai	ADC/CCD, OSC, et OP	28 000 000	2 800 000	2022-2026
16. Construction d'une boutique d'intrant vétérinaire	Toua, Ngona et Waya-Waya	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
17. Construction des mares pastorales	Key ; Filo ; Mantakha ; Waya- waya	ADC/CCD, OSC, et OP	80 000 000	8 000 000	2022-2026
18. Construction d'un parc de vaccination	Waya- Waya, Toua et Tobba	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
19. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
20. Formation des éleveurs sur la sélection des races améliorées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
21. Appui en initiation des ménages en petit élevage des volailles, embouche ovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
Total			417 000 000	41 700 000	

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coupes des bois verts.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Maringué, Ourougué et Tobba	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
3. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ;	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Construction et vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
5. Formation et sensibilisation de la population sur la loi N°14/PR/2008	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des cultures des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Renforcement des capacités des (03) comités de protection de l'Environnement.	3 grappes du canton	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
8. Formation des producteurs sur les défenses, restaurations du sol et conservation des eaux des surfaces	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
9. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Création d'un cadre cantonale de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
11. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies-vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			31 000 000	1 550 000	

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'aménagement des pistes	Waya-Waya-Tobba-Koursigué-Milé- Guéréda Forou-Botrika-Kissiba-Mamour-Wodji	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
2. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	15 000 000	1 500 000	2022-2026
3. Formation des promoteurs sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Octroi des moulins à mil et Octroi des presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
6. Octroi des décortiqueuses	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	7 000 000	700 000	2022-2026
7. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
8. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	30 000 000	3 000 000	2022-2026
9. Construction des magasins communautaires	Kourayé, Segourate, Mamour, Tobiré, Gouraka et Ngona	ADC/CCD, OSC, et OP	42 000 000	4 200 000	2022-2026
10. Plaidoyer pour l'installation d'un réseau Airtel et/ou Moov	Localité à déterminer	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026

Africa(Tigo)					
11. Plaider auprès des autorités à créer des sites touristiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
Total			120 000 000	12 000 000	

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	6 000 000	600 000	2022-2026
2. Création et construction d'un centre de santé	Waya- waya ; Forou ; Abéné	ADC/CCD, COGES/COSAN	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
4. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
5. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
7. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/MST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	6 000 000	600 000	2022-2026
9. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Création des centres de nutrition	Waya- waya et Forou ;	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
11. Appui à la construction d'un mini-Château d'eau	Troubré ; Forou ; Mamour	ADC/CCD, COGES/COSAN	12 000 000	1 200 000	2022-2026
12. Réalisation de forages	Mamour, Toua, Igot , Kissil, Sagourate, Kourayé, Waya- waya, Digué Oreyé, Foula, Sabaga, Seguéré, Ngon, Abéné, et Inguigné	ADC/CCD, COGES/COSAN	50 000 000	5 000 000	2022-2026
13. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Formation des artisans réparateurs des forages en panne	Villages ayant des points d'eau	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
16. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			157 000 000	15 700 000	

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Appui à la création des écoles	Ségourate, Igot, Toubré, kitilé, Guima ; Ngon ; Abéné	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
3. Construction des écoles	Waya- waya, Forou et Tobba	ADC/CCD, OSC, et APE	90 000 000	9 000 000	2022-2026
4. Plaidoyer pour l'achèvement de la construction de l'école		ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
5. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en matériels didactiques	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
7. Création des centres d'alphabétisation formel		ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
8. Plaide pour l'affectation des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
9. Constructions et réhabilitation des forages dans les écoles		ADC/CCD, OSC, et APE	9 000 000	900 000	2022-2026
10. Sensibilisation à la plantation des arbres dans les écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Plaidoyer pour mettre les cantines scolaires dans des écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
12. Appui à la structuration des APE et création des AME	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Appui à la formation et recyclage des APE	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Waya-Waya	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
Total			110 000 000	11 000 000	

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

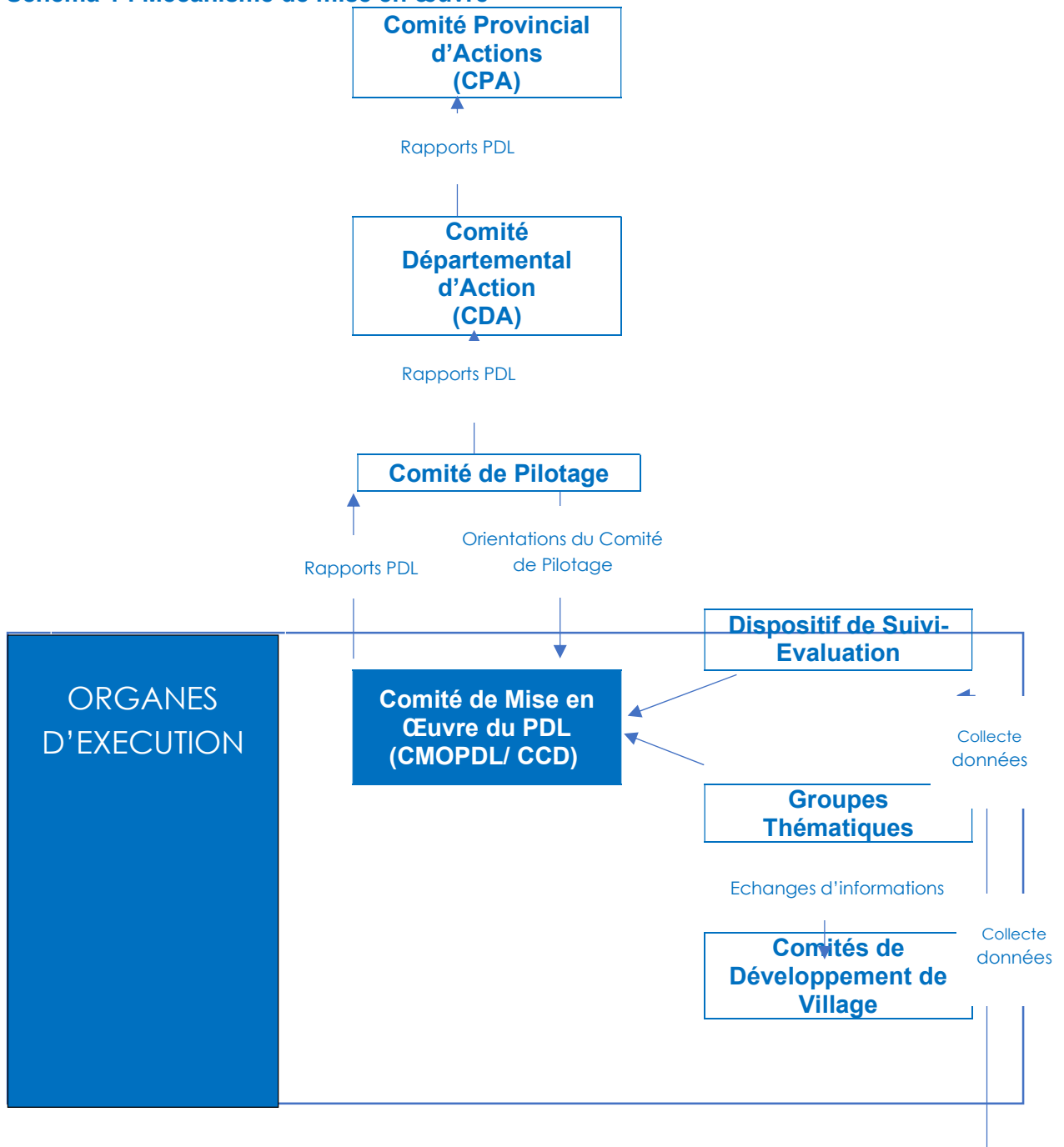
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	20 000 000	2 000 000	2022-2026
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Appui à la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. formation des jeunes sur les petits métiers	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. sensibilisation de la population sur l'importance d'acte d'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2021-2025
6. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
7. création des centres d'alphabétisation formelle des femmes	Villages disposant des écoles	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			36 000 000	3 600 000	

4.7. GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Renforcement des capacités des comités cantonaux de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	Grappes des villages	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui au bon fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
5. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre comptes aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
8. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs des fonds	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
Total			14 000 000	1 400 000	

V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifesteront auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

❖ Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;

- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...)
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ DIFFUSION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement

Le Budget du plan de développement du canton Troa Nord s'élève à une somme de Huit-cent Quatre-Vingt-Cinq un million francs **885.000.000 F CFA** dont Quatre-vingt-six millions Neuf-cent-cent-Cinquante mille francs **86.950.000 F CFA** d'apport local et Sept-cent quatre-vingt-dix-huit millions cinquante mille francs **798.050.000 F CFA** à rechercher ce qui représente environ **90.18%** du budget global du PDL.

B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera une contribution par ménage d'une somme de **500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **3000 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1 Agriculture-Elevage

Titre du projet	Echelle cantonale	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui en semence pluviale et maraîchères	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Formation sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Construction des puits pastoraux	Foula,Mamour	ADC/CCD, OSC, et OP	14 000 000	1 400 000	12 600 000	Etat et partenaires	2022	1 an
9. Construction d'un parc de vaccination	Ngona	ADC/CCD, OSC, et OP	4 000 000	400 000	3 600 000	Etat et partenaires	2022	1 an
10. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
11. Appui en initiation des ménages en petit élevage des volailles, embouche ovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			40 000 000	4 000 000	36 000 000			

5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coupes des bois verts.		ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Construction et vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Création d'un cadre cantonale de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	400 000	7 600 000			

5.3.3 Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
5. Appui en matériels de transformation-Conservation et commercialisation des produits agropastoraux	Guéréda	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Formation des promoteurs sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Octroi des moulins à mil et Octroi des presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			24 000 000	2 400 000	21 600 000			

5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial et à éviter les sevrages précoces.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
9. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
10. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommation	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
11. Sensibilisation de la population à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
12. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			15 000 000	1 500 000	13 500 000			

5.3.5 Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la création des écoles		ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en matériels didactiques	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui aux affectations des enseignants formés	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui à la structuration des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	500 000	50 000	350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Appui à la formation et recyclage des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			5 000 000	500 000	4 500 000			

5.3.6 Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités administratives à créer les centres de déclaration d'état civil		ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			8 000 000	800 000	7 200 000			

5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Renforcement des capacités des comités cantonaux de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale		ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre comptes aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
TOTAL			5 000 000	500 000	4 500 000			

CONCLUSION

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités la population à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. C'est ainsi que la communauté du canton Troa Nord s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, est le résultat d'une action participative à tous les niveaux. C'est diagnostiquer les maux qui minent le canton. Cela a mis l'accent sur l'état des lieux du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton a un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Bali d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton Troa Nord pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour la mise en œuvre après sa validation.

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama

Vendredi, 02 décembre 2021

A Monsieur le Préfet
Président du CDA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Moudré dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- canton : Troa Nord dans la sous-préfecture de Guéréda rural
- canton : Troa Sud dans la sous-préfecture de Guéréda rural
- canton : Lima dans la sous-préfecture de Sirimbirké

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad
Présidence de la République
Ministère de l'Administration du Territoire
Et de la Décentralisation
Province de : Wadi Fira
Département de : Dar Tama
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Vendredi, 02 décembre 2021

A Monsieur le Sous-Préfet
Président du CLA du Département de

Objet : *lettre d'information sur le choix de trois (3) nouveau canton*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix des trois (3) nouveaux cantons de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit du canton :

- canton : Moudré
- canton : Troa Nord
- canton Troa Sud

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans desdits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
DECENTRALISATION
PROJET/PROGRAMME/ONG
AL-TAKHADOUM

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 09 janvier 2022

A

Sa Majesté Chef de Canton

De : Troa Nord

Objet : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

Majesté,

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 15 janvier 2022 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
PROVINCE DU WADI FIRA
DEPARTEMENT DU DAR TAMA
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL
CANTON TROA NORD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 16 janvier 2022

Le Chef de Canton

A

Tous les Chefs de village du Canton

Objet : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

Messieurs les Chefs de Village,

Suite à un entretien que j'ai eu le 15 janvier 2022 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 05 février 2022 à 8 heures. Lieu : Palais du Chef de Canton de Troa Nord.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Représentant du Chef de Canton

BECHIR HASSAN



Procès-verbal d'installation de l'ADC

L'an deux mille vingt-deux et le trois mars, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton Troa-Sud.

Etaient présents **69** participants parmi lesquelles **16** femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des Animateurs locaux.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et taches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d'interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD doit :

- Coordonner et faciliter le processus d'élaboration,
- Défendre le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation,
- Diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau,
- Appuyer la mise en œuvre des projets issus des PDL ;
- Appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets,
- Suivre et évaluer les actions mise en œuvre,
- Capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

N.B : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de

Membres du bureau exécutif ADC/CCD

Canton : TROA-NORD

Date : 03 /03/ 2022

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président (e) :	Adam Abdallah	M	Toua b	62 15 55 87
2	Vice –président (e) :	Tidjani Abakar	M	Mamour	66 99 44 90
3	Secrétaire General	Ahmat Mahamat	M	Troa centre	65 67 27 80
4	Secrétaire Adjoint	Aché Bkhit	F	Ngona	62 93 77 83
5	Trésorière General :	Abdoulaye Adam	M	Waya-Waya	
6	Trésorier Adjoint :	Mahamat Issakh	M	Troa inguigne	66 62 38 10
7	Chargé (e) des matériels :	Haroun Rahama	M	Guima	95 55 06 89
8	Chargée des matériels :	Daoussa Brahim	M	Kitilé	

9	1 ^{er} Conseiller (e)	Ibrahim Souleyman	M	Oroumbo	
10	2 ^{ème} Conseillère	Issakh Adam	M	Toubiré	63 64 55 76
11	3 ^{ème} Conseiller	Abdou Haroun	M	Illé	
12	Commissaire aux comptes	Halimé Rahamz	F	Mamour	65 22 20 11
13	Commissaire aux comptes	Fatimé Mahamat	F	Toua	

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Troa centre, le 03. /03/ 2022

Les participants

Noms des animateurs locaux

N°	Nom et prénoms	Village	Contact téléphonique
1	MAHAMOUD OUSMAN	Forou	65 27 50 11
2	FATIME TOM SABOUR	Forou	

Calendrier de travail des CT

Rapport des travaux des commissions thématiques

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

Liste des participants à l'AG d'information et de sensibilisation

Canton : Troa nord

Date : 22-02-2022

Lieu : forou

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Djamal abdallâh	Forou	participant	M	65647624
02	Béchir Hassan	Forou	Macdoum	M	60281389
03	Abdou Salangasou	Forou	Docteur	M	66844499
04	Mahamaud Ousmane	Forou	Chef de village	M	65275011
05	Abdelkrim Yaya	Forou	participant	M	62827835
06	Ahmat yacoub Yaya	Forou	participant	M	63231424
07	Adam yacoub	Forou	participant	M	68879565
08	Hammad yacoub	Forou	Président APE	M	63071122
09	Abdou Nassour	Forou	participant	M	
10	Abderamane Ibrahim	Forou	participant	M	66400726
11	Hissein Adam Ibrahim	Forou	participant	M	66507883
12	Adam issakh Ousmane	Forou	participant	M	63904859
13	Adam Béchir	Forou	participant	M	68881972
14	Hissein Oumar sied	Forou	participant	M	63798823
15	Hamid Adam Hassan	Forou	participant	M	66870129
16	Sabour yacoub Abdoulaye	Forou	participant	M	63080595
17	Adam Ibrahim Idriss	Forou	participant	M	66419332
18	Oumar Adam	Forou	Goumier	M	62705519
19	Adam mahamat	Forou	participant	M	60690517
20	Yaya Haroun	Forou	Chef de village	M	68225696
21	Daoud Adam yacoub	Forou	participan	M	68997003
22	Adam yacoub Ibrahim	Forou	participant	M	
23	Mahamaud hammad	Forou	participant	M	68819239
24	Ibrahim Ousmane	Forou	participant	M	63996936
25	Hassan Abdallah Youssouf	Forou	participant	M	68818683

26	Abdelkrim Monsour	Guéréda	animateur	M	66873221
27	Fatime tom Sabour	Forou	Participante	F	
28	Mariam hammad	Forou	Participante	F	65028488
29	Monstoura giria	Forou	participante	F	
30	Khadîdja giria	Forou	participante	F	
31	Bachi giria	Forou	participante	F	
32	Khadîdja Adam	Forou	participante	F	
33	Kaltouma mahamat	Forou	participante	F	
34	Mariam yacoub	Forou	participante	F	
35	Kaltouma Oumar	Forou	participante	F	
36	Koubra nimir	Forou	participante	F	
37	Issakha yacoub Yaya	Forou	participant	M	63522890
38	Fatime Hussein	Forou	participante	F	
39	Ali Adam	Guéréda	Animateur	M	66505573
40	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66515139
41	Issaka Yaya	forou	Participant	M	
42	Abderamane Hassan	Inguigné	Participant	M	
43	Oumar hachim	Sagourate	Participant	M	
44	Addoum Daoud	Kouragayé	Participant	M	
45	Issa mahamat	Kouragayé	Participant	M	
46	Ali Yaya	Kouragayé	Participant	M	
47	Abdallah ahmat	Sagourate	Participant	M	
48	Nassur mahamaud	Garné	Participant	M	
49	Ibrahim yacoub	Garné	Participant	M	
50	Issaka matar	Touwa	Participant	M	
51	Haroun mahamat	Touwa	Participant	M	
52	Souleymane Ali	Gona	Participant	M	
53	Sadik moussa	Gona	Participant	M	
54	Tadjadine Abdallah	Gona	Participant	M	
55	Abdoulaye issakha	Toba	Participant	M	
56	Nassur Abdellatif	Toba	Participant	M	
57	Douda mahamat	Abouné	Participant	M	
58	Becher hammad	Abouné	Participant	M	
59	Sounoussi Adam	Abouné	Participant	M	
60	Izerik Oumar	Djerabariqué	Participant	M	
61	Djauma mahamat	Tobiré	Participant	M	
62	Malik Issakh	Tobiré	Participant	M	
63	Adoum Nassour	Kelleké	Participant	M	
64	Abdelkerim Moussa	Kelleké	Participant	M	
65	Yaya Bakhit	Oroubé	Participant	M	
66	Ali Mahamat Daoud	Oroubé	Participant	M	
67	Saadié Ahmat	Farka Hillé	Participante	F	
68	Halimé Mahamat Ali	Foula	Participante	F	
69	Kaltam Bahar Adam	Segueré	Participante	F	
70	Nadia Haroun	Sabakha	Participante	F	
71	Nimatt Hassan Mahamat	Gourka	Participante	F	
72	Kaltouma Hissein Issa	Oroumbo	Participante	F	
73	Mariam Ibrahim Souleyman	Mamour	Participante	F	
74	Hawa Tahir	Igot Ninokedi	Participante	F	
75	Kouboura Mahamoud	Batali	Participante	F	
76	Khadidja Ismaïl	Kissil	Participante	F	
77	Fatimé Nouréne	Ourné	Participante	F	
78	Zara Youssouf	Gueledi	Participante	F	
79	Aché Hassan	Digué Oreyé	Participante	F	
80	Amné Daoud Ahmat	Abouné	Participante	F	

81	Arafa Ousman	Gona	Participante	F	
82	Mahamat Adam Hamat	Batali	Participant	M	
83	Hissein Hassan	Kissil	Participant	M	
84	Oumar Youssouf	Ourné	Participant	M	
85	Issa Abdoulaye Abdraman	Mamour	Participant	M	

Liste de participants à l'atelier de diagnostic Participatif cantonal

Canton : Troa Nord

Date : le 17/03/2022

Lieu : Troa centre

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Yaya Timan	Inguigné	Participant	M	
02	Yaya Adam	Addé	Participant	M	
03	Abdallah Bahar	Troa centre	Participant	M	65564049
04	Djamal Abdallah	Forou	Participant	M	65647624
05	Adam Bechir	Forou	Participant	M	68881970
06	Mahamat Issack	Inguigné	Participant	M	66623810
07	Hassan Djimé	Doulougne	Participant	M	
08	Abakar Idriss	Mamour	Participant	M	66690720
09	Oumar Adam	Wayaya	Participant	M	66399251
10	Issack Hassan	Troa centre	Participant	M	
11	Abdallah Abdoulaye	Doulougne	Participant	M	62069195
12	Haroun Abdallah	Inguigne	Participant	M	
13	Abakar Yaya	Kouragnayé	Participant	M	66132836
14	Moussa Adam	Addé	Participant	M	68606224
15	Mahamoud Ousman	Forou	Participant	M	66908996
16	Yacoub Issack	Inguigné	Participant	M	69999121
17	Yaya Ousman	Addé	Participant	M	
18	Adam Tom Idriss	Toubouré	Participant	M	
19	Abdoulaye Abdraman	Toubouré	Participant	M	66369996
20	Mahamat Souleyman	Gouna	Participant	M	92385284
21	Ismail Daoud	Doulougné	Participant	M	62885424
22	Ousman Abakar	Doulougné	Participant	M	
23	Ousman Abdoulaye	Gouna	Participant	M	69473053
24	Yaya Moussa	Kouragnayé	Participant	M	66590834
25	Mahamat Timan	Doulougné	Participant	M	
26	Brahim Yaya	Abouné	Participant	M	99003678
27	Ahmat Mahamat	Troa centre	Participant	M	65127994
28	Mahamat Souleyman	Troa centre	Participant	M	
29	Tom Idriss	Doulougné	Participant	M	
30	Issack Idriss	Troa centre	Participant	M	
31	Mahamat Ibrahim Yaya	Inguigné	Participant	M	
32	Hamat Ibrahim	Doulougné	Participant	M	
33	Brahim Mahamat	Guladi	Participant	M	
34	Abdou Issack	Troa centre	Participant	M	
35	Ismail Adam	Doulougné	Participant	M	
36	Siddick Issack Idriss	Doulougné	Participant	M	90311801
37	Ibrahim Hassan	Forou	Participant	M	66658223
38	Ahmat Mahamat	Doulougné	Participant	M	65679780
39	Haroun Rahama	Abena	Participant	M	95550689
40	Moukhtar Issack	Doulougné	Participant	M	
41	Ismail Issack Idriss	Gouna	Participant	M	60275432
42	Halawiya Rahama	Mamour	Participante	F	65222011
43	Aché Bokhit	Gouna	Participante	F	62937783
44	Mariam Adam	Mamour	Participante	F	

45	Fatimé Daoud	Mamour	Participante	F	
46	Hawa Ahmat	Nguigne	Participante	F	
47	Fatné Mahamat	Kouragné	Participante	F	
48	Kaltouma Oumar	Forou	Participante	F	
49	Aradiyé Ibrahim	Kouragné	Participante	F	
50	Mariam Adam	Toua	Participante	F	
51	Hawa Mahamat	Nguigné	Participante	F	
52	Kaltouma Yacoub	Arou	Participante	F	
53	Mariam Adam	Gouna	Participante	F	
54	Fatné Mahamat	Arou	Participante	F	
55	Fatné Ahmat	Arou	Participante	F	
56	Aché Ahamat	Arou	Participante	F	
57	Halouma Ahmat	Nguigné	Participante	F	
58	Hawa Ahmat	Arou	Participante	F	
59	Hadidjé Adam	Nguigne	Participante	F	
60	Hawa Issack	Nguigne	Participante	F	
61	Halouma Issack	Nguigne	Participante	F	
62	Zara Ibrahim	Nguigne	Participante	F	
63	Halouma Yacoub	Doulougne	Participante	F	
64	Toma Issack	Nguigne	Participante	F	
65	Hawa Djimé	Nguigne	Participante	F	
66	Halimé Djimé	Arou	Participante	F	
67	Halouma Djouma	Arou	Participante	F	
68	Fatna Abakar	Nguigne	Participante	F	
69	Fatna Haroun	Kouragné	Participante	F	
70	Mariam Ibrahim	Nguigné	Participante	F	
71	Tomiyé Issack	Nguigne	Participante	F	
72	Hinda Ibrahim	Nguigne	Participante	F	
73	Baché Gria	Forou	Participante	F	63348580
74	Halimé Yaya	Forou	Participante	F	
75	Mariam Ibrahim	Dourmé	Participante	F	
76	Hawa Idriss	Doulougné	Participante	F	
77	Hawaye Ibrahim	Nguigne	Participante	F	
78	Mariam Ibrahim	Nguigne	Participante	F	
79	Kaltouma Ibrahim	Doulougne	Participante	F	
80	Halouma Adam	Nguigne	Participante	F	
81	Khadidjé Ibrahim	Nguigne	Participante	F	
82	Kaltouma Ousman	Arou	Participante	F	
83	Yacoub Yaya Tom	Adé	Participante	F	
84	Abdou Daoud	Adé	Participant	M	62585667
85	Yacoub Ahmat	Troa centre	Participant	M	
86	Mahamoud Abakar	Kouragné	Participant	M	66419359
87	Abakar Mahamoud	Adé	Participant	M	92259695
88	Abdallah Abakar	Adé	Participant	M	
89	Adam Souleyman	Inguigné	Participant	M	
90	Issack Adam	Doulougne	Participant	M	
91	Ibrahim Issack	Abené	Participant	M	63370975

Liste des participants à l'atelier cantonal de la priorisation

Canton : Troa Nord

Date : 18/05/2022

Lieu : Troa centre

N°	Nom et Prénom	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
----	---------------	------------	----------	------	----------------------

01	Adoum Haroun	Guéréda	Santé	M	66885774
02	Bacharene Ali	Guéréda	Environnement	M	66745950
03	Abakar Abdoulaye	Guéréda	Education	M	66220256
04	Brahim Tidey	Guéréda	Agriculture	M	66389359
05	Mahamat Tchong Tchong	Guéréda	Elevage	M	66252375
06	Ali N'doubé	Guéréda	RAF	M	66253497
07	Abdelkerim Mansour	Guéréda	Animateur	M	66873221
08	Madjingar Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66722453
09	Yaya Moussa	Kouragnayé	Participant	M	66590834
10	Yacoub Bahar Adam	Gouna	Chef de village	M	62743669
11	Mahamat Issack Idriss	Nguigné	Trésorier ADC	M	66623810
12	Ibrahim Yaya	Abené	Environnement	M	99003687
13	Haroun Rahama	Abené	Chargé de matériel	M	95550689
14	Kaltam Djimé	Arou	Participante	F	61990681
15	Kaltouma Oumar	Forou	Commissaire ADC	F	
16	Kaltam Adam	Mamour	Participante	F	
17	Fatimé Daoud	Mamour	Participante	F	
18	Mariam Adam	Touwa	Participante	F	
19	Mediné Issack	Guima	Délégué santé	F	90566825
20	Aché Bahar	Troa centre	Participante	F	66185477
21	Ismail Ibrahim	Forou	Délégué éducation	M	69604455
22	Abdoulaye Abdou	Touwa	Participant	M	66524623
23	Djamal Abdallah	Forou	Délégué agriculture	M	65647624
24	Adoum Ousman	Nguigne	Participant	M	
25	Yacoub Adam	Aroum	Participant	M	66637499
26	Ibrahim Tom Issack	Forou	Délégué élevage	M	66346944
27	Adam Abakar	Troa centre	Participant	M	96602265
28	Ousman Adam	Nguigné	Participant	M	
29	Yaya Souleyman	Arou	Participant	M	
30	Issack Adam	Waya waya	Participant	M	63746603
31	Abdou Haroun	Waya waya	Participant	M	62390088
32	Bichara Ismail	Guedi	Participant	M	66991508
33	Daoussa Ibrahim	Waya waya	Participant	M	66954752
34	Abdoulaye Abdraman	Waya waya	Delegué education	M	92011191
35	Abdraman Abdoulaye	Waya waya	Delegué santé	M	66369976
36	Issack Abdallah	Waya waya	Delegué elevage	M	66881084
37	Adam Timan	Waya waya	Participant	M	65922132
38	Abakar Adam	Waya waya	Participant	M	66991204
39	Yacoub Khamis	Waya waya	Delegué environnt	M	
40	Zara Adam	Mamour	Participante	F	
41	Khadidjé Ahmat	Troa centre	Participante	F	
42	Mariam Mahamat	Troa centre	Participante	F	
43	Nouracham Ali	Mamour	Participante	F	
44	Aché Mahamat	Troa centre	Participante	F	